

Élargir les partenariats



De jeunes réfugiés Rohingyas au camp de Palong Khali, un site tentaculaire situé sur une zone de collines à proximité de la frontière du Myanmar, dans le sud-est du Bangladesh.

Depuis sa création dans les années 1950, le HCR a aidé des millions de personnes relevant de sa compétence — réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides — à reconstruire leurs vies en sauvegardant leurs droits, en leur offrant une protection, en leur apportant une aide vitale et en recherchant des solutions. Rien de cela n'aurait été possible sans partenaires et sans un esprit de partenariat profond et durable.

Fin 2017, 71,4 millions de personnes, dont la moitié de femmes et d'enfants, relevaient de la compétence du HCR dans le monde.

Toutes ces personnes avaient fui les conflits armés, la violence, l'insécurité, la criminalité, les persécutions et les atteintes aux droits de l'homme. La grande majorité d'entre elles (85 pour cent) étaient accueillies dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, ou déplacées dans des communautés et des États qui étaient eux-mêmes confrontés à une série de problèmes sociaux, politiques et économiques.

La multiplicité et la gravité des crises qui surviennent autour du monde, l'augmentation de la mobilité humaine, les effets croissants des changements

climatiques et les mouvements irréguliers, complexes, ont modifié la manière dont le HCR mène son action de protection. Les Orientations stratégiques du HCR, que le Haut Commissaire a publiées en janvier 2017, sont alignées sur l'Agenda 2030 pour le développement durable et sur le processus de réforme des Nations Unies lancé par le Secrétaire général, ainsi que sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et son Appendice 1, le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF).

Les Orientations stratégiques comportent cinq éléments centraux — protéger, répondre, inclure, responsabiliser et résoudre — qui guideront l'action de l'organisation au cours des années à venir. Cette action consistera notamment à travailler sur tous les aspects du déplacement forcé et à fournir un appui pratique, concret, aux États pour les aider à offrir une protection et des solutions aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides, dans le cadre de partenariats solides et diversifiés.

Il est indispensable de répondre aux besoins de protection des réfugiés et des autres personnes déplacées et de défendre leurs droits, afin de poser les bases d'une plus grande stabilité et trouver des solutions, tant pour les personnes qui relèvent de la compétence du HCR que pour les communautés qui les accueillent. Tout au long de l'année 2017, le HCR s'est employé à renforcer ses partenariats pour soutenir les pays et les communautés d'accueil, notamment ses partenariats avec les États, qui sont les principaux acteurs de la protection des déplacés et des apatrides ainsi que de la recherche de solutions à leur situation. L'organisation s'est également attachée à faire évoluer la manière dont elle protège toutes les personnes relevant de sa compétence. Ce chapitre résume et analyse tous ces éléments, et sert de guide pour les chapitres régionaux et thématiques détaillés de ce Rapport global.

Soutenir les pays d'accueil et leurs communautés

Comme exposé dans le CRRF, les partenariats sont d'une importance capitale pour le travail du HCR, dans tous ses aspects : de la sensibilisation aux problèmes des réfugiés à la préservation du caractère civil et humanitaire de l'asile, à l'amélioration de l'aide humanitaire, à la création de conditions de vie viables lorsque l'asile se prolonge, et aux efforts pour rendre le rapatriement volontaire possible. Les partenariats sont également essentiels pour le renforcement de la capacité de résilience des communautés d'accueil, des réfugiés, des autres personnes déplacées et des rapatriés, ainsi que pour la recherche de solutions.

En tant qu'organisation mandatée pour la protection des réfugiés, l'assistance en leur faveur et la réponse à leurs problèmes, le HCR coopère avec les États pour trouver des solutions durables — notamment dès le début des situations d'urgence. Au-delà des États, le HCR a également travaillé avec de nombreux et divers acteurs, issus de la sphère humanitaire, du monde du développement et du secteur privé, pour s'attaquer à certaines difficultés enracinées auxquels les personnes relevant de sa compétence sont confrontées, comme l'accès au travail et à l'emploi, l'inclusion dans les plans publics, l'administration et la justice, le logement et les droits fonciers et de propriété.

Si l'engagement d'acteurs divers est essentiel pour aider avec efficacité les personnes qui relèvent de la compétence du HCR, ce sont au final les États qui apportent des solutions durables au déplacement. Malheureusement, les déplacements massifs observés en 2017 ont continué à montrer la nécessité d'un renforcement de la coopération internationale. Presqu'aucune importante situation de déplacement n'a pu être réglée définitivement par des solutions politiques au cours de la présente décennie. Ainsi, entre 2011 et 2017, à l'échelle globale, le

nombre moyen de réfugiés retournant dans leur pays s'élevait à un peu moins de 431 000 par an.

L'absence de solutions politiques pour s'attaquer aux facteurs du déplacement entraîne de nouveaux exodes — qui affectent le plus souvent de manière disproportionnée les pays et les communautés limitrophes des zones de conflits — mais se traduit aussi par un nombre limité de solutions durables pour les déplacés, et indirectement, pour leurs hôtes. Bien que les pays d'accueil aient largement ouvert leurs frontières à ceux qui fuyaient, ils ont également dû gérer les conséquences sociales, économiques et parfois politiques d'une importante présence de réfugiés, en plus des autres répercussions du conflit proche, avec des ressources inadéquates — notamment avec une aide au développement qui n'était pas totalement adaptée à la situation.

L'ampleur des déplacements actuels et l'absence de solutions politiques ont été cependant contrebalancées par une évolution importante en 2017 : la prise de conscience croissante, ancrée dans des valeurs, mais également dans un certain réalisme, que les flux de réfugiés se poursuivraient tant que les conflits ne seraient pas réglés, et qu'en accueillant les réfugiés, les pays limitrophes des pays en crise contribuaient à la stabilité régionale. Néanmoins, ces efforts ne peuvent être soutenus qu'avec un appui international incluant le financement de l'action humanitaire et ne s'y limitant pas.

L'engagement d'autres acteurs que ceux qui relèvent de la sphère humanitaire traditionnelle est essentiel pour réaliser une réponse efficace et rechercher des solutions aux problèmes actuels de déplacement et d'apatridie. Les États, les acteurs du développement, le secteur privé, les institutions financières, les ONG, les milieux universitaires, les diasporas et la société civile peuvent tous contribuer aux réponses pour les réfugiés en orientant la politique, en influençant l'opinion publique

ou en fournissant une aide concrète. Le HCR a entretenu activement des relations avec ces acteurs en 2017, reconnaissant qu'elles sont fondamentales pour des réponses viables et globales. Comme les projets de développement destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil sont des investissements à long terme, ils doivent être soutenus dans la durée, tout en veillant à la prise en charge des besoins plus immédiats des personnes relevant de la compétence du HCR.

Dans le cadre fourni par la Déclaration de New York, le HCR a travaillé avec les gouvernements et les partenaires concernés pour apporter des réponses globales aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Le HCR s'est attaché à promouvoir des stratégies collaboratives et coordonnées d'aide aux réfugiés à travers sa nouvelle Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence — qui souligne l'importance des partenariats — et dans sa réponse aux situations d'urgence de grande ampleur, fondée sur le modèle de coordination pour les réfugiés (RCM). L'organisation a également renforcé la coordination dans les situations de réfugiés et intensifié sa collaboration avec les acteurs du développement pour appuyer les réponses précoces (voir le chapitre thématique *Apporter une aide vitale*).

Le HCR a contribué à la complémentarité des efforts visant à aider les personnes relevant de sa compétence en travaillant efficacement avec les acteurs humanitaires, de développement et autres, y compris au tout début des situations d'urgence. Par exemple, le HCR a conclu un certain nombre d'accords relatifs aux réponses d'urgence avec des ONG. L'organisation a également soutenu les efforts coordonnés de divers acteurs dans le cadre de ses responsabilités dans le système de groupe sectoriel au niveau national et global, et à l'échelon national dans le cadre des différents plans humanitaires ou de développement pour les réfugiés.



Appliquer le Cadre d'action global pour les réfugiés

L'adoption par l'ensemble des États membres des Nations Unies de la Déclaration de New York en septembre 2016 a témoigné de la volonté politique collective de repenser et de renforcer l'engagement de la communauté internationale dans les crises de réfugiés. Elle a également réaffirmé les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels repose le régime de protection des réfugiés. La Déclaration de New York reconnaît la profonde contribution des pays et des communautés d'accueil, ainsi que la contribution positive qui peut être apportée par les réfugiés grâce à des politiques appropriées et une aide adéquate. La Déclaration propose un modèle plus inclusif pour répondre aux mouvements de réfugiés — un modèle qui englobe toute une série d'entités, comme les acteurs du développement, la société civile, les acteurs internationaux et régionaux du maintien de la paix et de la sécurité ainsi que les donateurs, le secteur privé et les réfugiés eux-mêmes.

Un des éléments clés de la Déclaration de New York était la description des grandes lignes d'une stratégie évolutive pour faire face aux situations de réfugiés, appelée Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Le modèle d'action global, qui s'inspire dans une grande mesure des approches mises au point dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour répondre à la crise syrienne, et de l'expérience acquise dans d'autres régions au fil des décennies, est en train de transformer radicalement l'engagement de la communauté internationale auprès des réfugiés et des communautés d'accueil. La Déclaration réunit dans un seul et même cadre des solutions déjà testées pour améliorer la protection des réfugiés.

Fin 2017, le CRRF était appliqué dans 13 pays et deux régions et sera progressivement déployé dans d'autres situations de déplacements massifs de

réfugiés. Parallèlement au déploiement du CRRF dans ces 13 pays, un certain nombre de pays d'accueil situés dans différentes régions et sous-régions appliquaient des éléments importants, conformes au CRRF, au travers de leurs politiques et de leurs cadres réglementaires en matière d'asile. Le CRRF accorde la même importance à quatre objectifs clés, que le HCR s'est engagé à poursuivre en collaboration avec ses partenaires :

- Alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil.
- Renforcer l'autonomie des réfugiés.
- Augmenter les possibilités de réinstallation dans des pays tiers ainsi que d'autres voies complémentaires.
- Aider à créer les conditions nécessaires dans les pays d'origine pour un retour volontaire des réfugiés.

Bien qu'il faudra du temps pour que certains efforts relevant de la sphère du développement portent pleinement leurs fruits, l'année 2017 a d'ores et déjà été marquée par des progrès importants. Le CRRF a été déployé à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en Somalie, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie en Afrique, ainsi qu'au Belize, au Costa Rica, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Panama dans les Amériques. Il a également été appliqué dans deux approches régionales, concernant la situation des réfugiés somaliens dans l'Est et la Corne de l'Afrique ainsi qu'au Nord de l'Amérique centrale. Dans chaque pays ou région, le CRRF a montré que les gouvernements, le HCR et ses partenaires étaient déterminés à rechercher des solutions dès le début des situations d'urgence affectant des réfugiés, notamment en travaillant avec les autorités nationales et locales — qui sont parmi les premières à intervenir en cas d'afflux de réfugiés — et en encourageant l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

Pour faciliter l'accès des réfugiés au service des collectivités d'accueil, plusieurs pays mettant en œuvre le CRRF ont commencé à adopter de nouvelles politiques permettant aux réfugiés de bénéficier de services essentiels — sociaux ou autres — aux mêmes conditions que les nationaux. Cela a été le cas à Djibouti où, en décembre 2017, les réfugiés se sont vus accorder la liberté de mouvement, ainsi que l'accès à l'emploi légal, aux soins médicaux et à l'enseignement. En 2017, l'Éthiopie avait commencé à honorer son engagement, qui était d'accroître la scolarisation des enfants réfugiés aux côtés de ses ressortissants. Conformément à cet engagement gouvernemental, plus de 52 700 enfants réfugiés supplémentaires étaient scolarisés en Éthiopie à la fin de l'année 2017. Aux termes d'un nouveau projet de loi relatif aux réfugiés, en cours d'élaboration en Éthiopie, des dizaines de milliers de réfugiés rempliraient les conditions requises pour obtenir des permis de travail qui leur permettraient de gagner leur vie et de contribuer à l'économie locale. Toujours en Éthiopie, la révision d'une politique gouvernementale assignant les réfugiés à résidence dans des camps, menée en 2017, pourrait permettre à quelque 75 000 réfugiés de toutes nationalités de se déplacer librement à l'avenir dans les villes, où ils seraient en mesure d'entreprendre des activités commerciales et d'interagir avec la population locale.

L'application du CRRF a également favorisé la collaboration régionale (pour plus de détails, voir les résumés régionaux *Afrique* et *Amériques*). En Afrique, les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont adopté la Déclaration de Nairobi sur les « Solutions durables pour les réfugiés et la réintégration des rapatriés en Somalie » en mars 2017. En septembre 2017, ses États membres ont adopté une feuille de route et un cadre de résultats pour mettre en œuvre la Déclaration. Les pays participant au processus — Djibouti, l'Éthiopie, le

De nouvelles lois et politiques soutenant l'autonomisation des réfugiés et encourageant leur inclusion ont été ou seront prochainement adoptées dans un certain nombre de pays, dont Djibouti et l'Éthiopie.

Le HCR a pris des engagements précis au sujet de cinq des dix domaines de travail prévus dans le cadre du Grand compromis et s'est engagé à participer activement à l'ensemble des domaines de travail. Pour de plus amples informations, consulter le rapport du HCR sur le site du Grand compromis.



Kenya, l'Ouganda et la Somalie — ont continué d'honorer les engagements pris dans la Déclaration en organisant la toute première conférence régionale de l'IGAD sur l'éducation à Djibouti en décembre 2017. À l'occasion de cette réunion, les États membres se sont engagés à harmoniser les normes relatives à l'éducation pour les réfugiés et les communautés d'accueil, et à intégrer l'éducation pour les réfugiés et les rapatriés dans les plans de développement nationaux d'ici 2020.



En octobre 2017, le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama ont adopté le Cadre global régional pour la protection et les solutions (ou MIRPS—*Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*), qui est la version régionale du CRRF. Ce faisant, ils se sont engagés à mener une action collective pour renforcer la protection des personnes qui se déplacent et à impliquer les organismes de développement et les acteurs locaux dans la prévention, l'assistance et la recherche de solutions. Avant l'adoption de cet instrument, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Panama et le Mexique avaient élaboré des plans d'action nationaux qui, associés aux engagements des donateurs et des États coopérants, ont formé le MIRPS.

Le déploiement du CRRF a suscité un soutien accru aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent, résultant dans une grande mesure de l'engagement plus substantiel d'acteurs de développement clés, tels que la Banque mondiale et d'autres grands acteurs bilatéraux de développement, comme la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (DG-DEVCO) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA, voir détails ci-après), qui ont commencé à intensifier leurs activités et leur soutien aux pays où le CRRF était déployé. L'approche du CRRF devra être harmonisée avec d'autres instruments essentiels de développement et d'aide humanitaire, tels que les ODD, les Plans cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et les plans de développement nationaux (comme ceux de Djibouti et de l'Ouganda). Par exemple, le CRRF a facilité une collaboration plus proche entre le HCR et le PNUD.

Pour permettre aux réfugiés de donner leur avis sur les processus qui les concernent, le HCR et ses partenaires ont organisé en 2017 des consultations sur le CRRF avec des réfugiés dans six pays, notamment dans quatre pays où le CRRF était appliqué : l'Éthiopie, Djibouti, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. La jeunesse réfugiée a pu faire entendre son point de vue par l'intermédiaire du Conseil consultatif mondial de la jeunesse, créé par le Haut Commissaire en décembre 2017 (voir le chapitre thématique *Sauvegarder les droits fondamentaux*).

© HCR/Jean-Marc Ferré



Foni Joyce Vuni, une réfugiée sud-soudanaise de 25 ans qui vit au Kenya, a participé en tant que déléguée des jeunes réfugiés au Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection. Foni, qui prépare une licence en communication, est présidente de la section kenyane de l'association des étudiants titulaires d'une bourse DAFI.

Nous sommes l'avenir et l'avenir, c'est maintenant

Diplômée d'une université du Kenya, Foni fait partie de la douzaine de jeunes délégués du monde entier qui ont apporté leur expérience du conflit et du déplacement lors d'une conférence à Genève consacrée à la recherche d'une nouvelle réponse mondiale face au nombre sans précédent de déplacements de population.

« Quand des enfants arrivent et ne reçoivent pas d'éducation, nous constatons une répétition de la guerre encore et encore, car ils n'en comprennent pas les causes », explique Foni, 25 ans, qui travaille sur un programme de mentorat pour les jeunes réfugiés au Kenya. « Nous sommes l'avenir et l'avenir, c'est maintenant. » De l'avis de la réfugiée sud-soudanaise Foni, les enfants pris au piège dans les conflits deviendront plus tard des artisans ou des briseurs de paix. Ce qui fera la différence, ce sont les opportunités dont ils bénéficieront en exil.



Un changement fondamental dans la position des acteurs du développement

La Déclaration de New York insiste sur la nécessité de veiller à ce que les efforts d'aide humanitaire et de développement soient complémentaires et se renforcent mutuellement. Elle encourage l'inclusion des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides dans le cycle régulier de planification du développement, avec l'appui de la communauté internationale là où sont les besoins, et appuie ainsi les efforts visant à réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable. En 2017, dans le cadre de sa recherche de solutions durables, concernant notamment l'insertion économique et l'augmentation des moyens de résilience des personnes relevant de sa compétence, le HCR a élargi ses partenariats avec les acteurs du développement — qui sont sans doute mieux armés pour affronter ces défis à long terme (voir les chapitres thématiques *Sauvegarder les droits fondamentaux* et *Assurer un avenir meilleur*).

Le HCR a continué à renforcer ses partenariats avec des acteurs clés du développement — notamment avec le PNUD et la Banque mondiale — tout en

participant à des réflexions politiques et stratégiques sur les pistes de coopération entre acteurs humanitaires et acteurs de développement au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement, de l'OCDE et du Comité permanent interorganisations.

Les domaines prioritaires identifiés lors de l'examen conjoint HCR-PNUD comprennent la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), en lien avec l'engagement de « ne pas faire de laissés-pour-compte » ; le renforcement des partenariats concernant l'état de droit, les droits de l'homme, l'accès à la justice, la sécurité communautaire et la gouvernance locale pour mieux répondre aux priorités de protection et aux solutions durables ; l'analyse des situations de déplacement prolongé et de leurs causes profondes ; la programmation ciblée sur les moyens de subsistance ; et les investissements dans l'alerte rapide et la préparation aux situations de crise.

En 2017, le HCR et le PNUD ont lancé des programmes conjoints dans ces domaines, dans au moins 15 pays, notamment au Burundi, en Éthiopie, au Honduras, au Myanmar, au Pakistan, en Ouganda, en Somalie et en Zambie, au bénéfice des

En s'appuyant sur les conclusions d'un examen conjoint, le HCR et le PNUD ont publié en octobre 2017 une communication définissant les paramètres plus larges de leur future coopération. Ensemble, les deux organisations ont élaboré un plan d'action pour coordonner leurs efforts et renforcer leur collaboration au niveau des pays, afin d'aider les pays d'accueil à mieux répondre aux situations de réfugiés et à améliorer le soutien et les solutions à long terme offerts aux réfugiés.

réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides. Le renforcement de la collaboration au titre du CRRF a permis d'inclure les personnes relevant de la compétence du HCR dans les cadres de développement nationaux et de travailler avec les équipes de pays des Nations Unies. De plus, le PNUD a ouvert ses listes de spécialistes de la gouvernance et de l'état de droit pour faciliter les travaux d'analyse sur les questions liées aux mécanismes de budgétisation et à l'aide juridique des États, ainsi qu'à l'administration publique et la justice.

L'ODD 16 reconnaît que l'état de droit est essentiel pour le développement durable et inclusif et que la gouvernance et l'état de droit peuvent faciliter ou entraver les solutions globales. Pour ces raisons, en octobre 2017, le HCR a rejoint en qualité de co-président l'Alliance mondiale pour l'ODD 16, axé sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives. En tant que membre du Secrétariat, où il siège aux côtés de l'ONU DC, du PNUD et de l'UNESCO, le HCR a œuvré — par ses orientations, ses conseils et son plaidoyer — à l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans tous les travaux de l'Alliance mondiale et lors de la préparation d'événements tels que

les Forums politiques de haut niveau de l'Assemblée générale et les examens nationaux volontaires sur les ODD.

Le HCR a offert un appui technique à l'OIT lors de la rédaction d'une recommandation de l'OIT adoptée en juin 2017 sur l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience. La recommandation indique les mesures à prendre afin de promouvoir des emplois dignes pour les réfugiés et affirme la contribution du monde du travail à la prévention des conflits et à la reconstruction post-conflit. L'engagement de l'OIT dans ce processus et sa détermination à collaborer avec le HCR tout au long du processus biennal d'examen et de rédaction, a été un exemple du type de collaboration requis pour obtenir des résultats allant dans l'intérêt des personnes qui relèvent de la compétence du HCR. De plus, le HCR s'est associé au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour créer un mécanisme conjoint, pluriannuel, travaillant avec des prestataires de services financiers dans dix pays pour amplifier les efforts destinés à améliorer l'inclusion financière, et donc de l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux services bancaires, au crédit et à d'autres services financiers de base (voir le chapitre thématique *Assurer un avenir meilleur*).



Mahmoud apprend le métier d'assureur chez Allianz

Après avoir fui la guerre ou la persécution, trouver un emploi et gagner sa vie est, pour un réfugié, l'un des meilleurs moyens de reconstruire sa vie et de s'intégrer dans sa communauté d'accueil. Les réfugiés sont pleins de talents et de ressources — ils sont obligés de l'être pour survivre. Avec un soutien adapté, ils peuvent devenir indépendants rapidement et reprendre leur vie en main.

Mahmoud a fait des études à Damas, en République arabe syrienne, avant la guerre. Vivant aujourd'hui en Allemagne, il affirme « l'emploi est très important pour l'intégration des réfugiés ». Son objectif, dit-il, est de « réussir sa formation chez Allianz et d'y trouver un emploi », avant d'ajouter : « Ce travail me plaît beaucoup ».



Un réfugié syrien vivant en Allemagne réussit sa formation et s'apprête à décrocher un emploi.

© HCR/Manuel Rejondo

La collaboration du HCR avec la Banque mondiale a continué à évoluer tout au long de l'année 2017. La complémentarité et les atouts respectifs des deux organisations ont été des facteurs clés de cette relation l'an dernier. Parmi les principales réalisations de l'année 2017, citons à titre d'exemple le lancement d'un Mécanisme mondial de financement à des conditions favorables pour des pays à revenu intermédiaire (comme la Jordanie et le Liban) et les 11 missions menées dans le cadre d'une nouvelle initiative de l'Association internationale de développement (IDA) visant à accorder un financement spécifique aux pays à faible revenu qui accueillent des réfugiés (voir les résumés régionaux). Ensemble, le HCR et la Banque mondiale ont également convenu de créer un centre de données sur les déplacements forcés et ont continué à approfondir leur connaissance de leurs systèmes opérationnels et de gestion respectifs.

En outre, le HCR a renforcé sa collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD), en mettant l'accent sur l'appui aux projets du HCR au Cameroun, au Niger et au Zimbabwe. En décembre 2017, le



HCR et la BAfD ont également conclu un nouvel accord sur les principes fiduciaires communs, qui est un accord-cadre général applicable aux contributions actuelles et futures de la BAfD au HCR.

Le HCR a également collaboré étroitement avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) pour soutenir ses travaux sur la problématique des déplacements forcés et pour publier un rapport sur la réponse aux déplacements forcés par la planification du développement. Ce rapport est destiné à éclairer les donateurs sur les stratégies à appliquer

Les stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples : une approche évolutive de la protection et de la recherche de solutions

La planification pluriannuelle et de partenariats multiples est une approche de planification stratégique qui repose sur une vision à plus long terme pour venir en aide aux personnes relevant de la compétence du HCR et à leurs hôtes. Les objectifs stratégiques sont fixés d'un commun accord avec les partenaires, dans le cadre d'un processus inclusif et consultatif. Les stratégies, appliquées pendant une période de trois à cinq ans, visent à trouver des solutions à plus long terme pour les personnes relevant de la compétence du HCR, en les plaçant au centre de la planification et de la définition des priorités dans les régions où elles vivent, et en offrant un appui aux systèmes nationaux, aux institutions nationales et à la société civile, comme indiqué précédemment.

Conformément aux engagements pris dans le cadre du Grand compromis et sur la base des enseignements tirés des projets pilotes exécutés dans six opérations en 2016, l'approche pluriannuelle et de partenariats multiples a été appliquée en 2017 à 16 opérations supplémentaires : par l'Algérie, le Brésil, le Bureau régional pour l'Europe du Nord, le Cameroun, la Colombie, Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mexique, le Niger, le Rwanda, le Tchad et l'Ukraine. Les 22 opérations concernées s'attachent actuellement à transposer leurs stratégies dans leurs plans opérationnels pour la période 2018-2019.

Parce qu'elles visent à améliorer la planification à plus long terme pour la recherche de solutions et la protection dans le cadre d'un effort concerté avec les partenaires, les stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples facilitent l'application du CRRF. Les enseignements tirés des opérations pluriannuelles et de partenariats multiples, ainsi que du déploiement du CRRF, guideront le développement et l'institutionnalisation à venir de l'approche pluriannuelle et de partenariats multiples.

En 2017, le HCR s'est engagé à institutionnaliser complètement l'approche pluriannuelle et de partenariats multiples. Cet engagement s'inscrit dans les efforts plus larges du HCR pour réviser son système de gestion axé sur les résultats d'ici à 2022.

pour soutenir les pays d'accueil en vue de l'inclusion des réfugiés dans les programmes de développement. D'autres agences de développement, comme la DG-DEVCO et JICA ont considérablement accru leur soutien financier aux pays qui accueillent des réfugiés, en particulier dans l'Est et la Corne de l'Afrique, en 2017. Par exemple, la DG-DEVCO a joué un

rôle important dans l'approche régionale destinée à remédier à la situation des réfugiés somaliens, en siégeant au sein du Groupe restreint de l'IGAD, tandis que JICA a pris des mesures importantes pour accroître son soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment en appliquant une approche locale dans le nord de l'Ouganda.

Un engagement de l'ensemble de la société

« Un « engagement de l'ensemble de la société » : ce cadre d'action devrait se fonder sur une approche multipartite, faisant notamment participer les autorités nationales et locales, les organisations internationales, les institutions financières internationales, les organisations régionales, les mécanismes de coordination régionale et de partenariat, les partenaires de la société civile, notamment les organisations confessionnelles et les universités, les entités du secteur privé, les médias et les réfugiés eux-mêmes ».

— Déclaration de New York, Appendice I, paragraphe 2

Depuis quelques années, il est de plus en plus largement admis dans le monde que les réponses aux problèmes de déplacement doivent mieux répondre aux besoins des réfugiés, comme à ceux des communautés qui les accueillent. Ces évolutions montrent l'importance croissante que revêt l'engagement de l'ensemble de la société dans la réponse aux problèmes internationaux complexes – une idée qui est au cœur même du CRRF. Il n'est donc pas surprenant que les structures mises en place sous l'égide des gouvernements dans de nombreux pays appliquant le CRRF aient réuni les autorités locales, les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, les représentants de la société civile, les réfugiés, les communautés d'accueil et le secteur privé.

Les initiatives comme le Partenariat mondial pour l'éducation, qui travaille avec le HCR pour l'intégration des réfugiés dans les plans pluriannuels du secteur de l'éducation nationale avec le soutien de la communauté internationale, et du fonds

Education Cannot Wait, insufflent une nouvelle énergie, apportent des ressources supplémentaires et mobilisent un éventail d'acteurs beaucoup plus large que par le passé. Les agences des Nations Unies et les ONG ont également intensifié leur engagement, de même que diverses entités de la société civile, de municipalités et d'organisations confessionnelles.

À un moment où le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ne cesse d'augmenter et où l'écart entre leurs besoins et les ressources mises à disposition pour y répondre s'accroît, le HCR continue de se tourner vers le secteur privé – particuliers, entreprises, fondations et philanthropes – pour obtenir un soutien financier, mais aussi, et de plus en plus, des solutions innovantes pour répondre aux problèmes des réfugiés dans le cadre du CRRF. Des mesures importantes ont été prises pour améliorer l'inclusion financière et l'accès à l'emploi, notamment au travers de la modification de politiques, de la mise en place de nouveaux mécanismes

de financement et de la participation du secteur privé à l'élaboration de pactes pour l'emploi en Jordanie et en Éthiopie.

Six Partenaires nationaux du secteur privé ont notamment été d'une importance déterminante pour l'action du HCR en 2017 : *Australia for UNHCR* (Australie), *España con ACNUR* (Espagne), *Japan for UNHCR* (Japon), *Sverige för UNHCR* (Suède), *UNO-Flüchtlingshilfe* (Allemagne) et *USA for UNHCR* (États-Unis). Tous ont joué un rôle-clé dans la collecte de fonds (voir le chapitre *Financement des programmes du HCR*). Avec plus d'1,3 million de sympathisants dans le monde et un réseau de célébrités engagées qui défendent la cause des réfugiés au niveau régional ou international, les partenaires nationaux ont maintenu un lien fort entre le HCR et le grand public.

L'année a également été marquée par des actes importants de solidarité, ancrés dans la société civile et émanant de bénévoles et de militants, d'organisations confessionnelles, de maires, de chefs d'entreprise et de personnalités des milieux sportifs et artistiques. Le HCR s'est efforcé de consolider ses liens avec des organisations nationales et internationales de toutes sortes, notamment des organisations d'aide humanitaire, de développement et de défense des droits de l'homme, ainsi que des organisations confessionnelles et universitaires. Le caractère international de la protection des réfugiés a bénéficié de l'interaction avec des réseaux collaboratifs réunissant des villes, des organisations de la société civile, des entités sportives et des associations d'entreprises.

© Ciyota



Des vies transformées grâce à des organisations dirigées par des réfugiés

La société civile joue un rôle important dans la promotion de réponses plus constructives et plus humaines au déplacement forcé à tous les niveaux, aussi bien local que global. Grâce à un renforcement de la collaboration avec les jeunes réfugiés, plusieurs organisations de réfugiés ont vu le jour. Citons par exemple l'ONG CIYOTA – Organisation internationale des jeunes du COBURWAS (Burundi, Congo, Rwanda et

Soudan) – qui figuraient parmi les cinq finalistes de la Distinction Nansen pour les réfugiés en 2017. CIYOTA, fondée par des jeunes réfugiés de différentes nationalités en Ouganda, a aidé à transformer la vie de jeunes réfugiés, et en particulier des filles, grâce à l'éducation.



La série de campagnes et d'initiatives destinées à témoigner de la solidarité du grand public avec les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR a mis en évidence le soutien accru des sympathisants du HCR à travers le monde et les changements que ceux-ci peuvent produire. Des campagnes phares comme #Aveclesréfugiés et #J'Appartiens sur l'apatridie, aux campagnes gérées par les Partenaires nationaux du HCR et aux autres initiatives lancées au niveau régional, national et local, tous ces gestes de générosité, de solidarité, aussi modestes

soient-ils, ont permis de montrer qu'en dépit des discours souvent toxiques autour de cette problématique, une communauté de millions de sympathisants avait à cœur le sort des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR. Si, de ce fait même, ces campagnes sont parvenues à mobiliser des publics divers, elles ont également permis de montrer que les réponses les plus efficaces au déplacement étaient bien souvent des réponses de l'ensemble de la société.

Mobiliser le grand public dans le monde entier: la campagne Ensemble #Aveclesréfugiés



En 2017, la campagne Ensemble #Aveclesréfugiés a continué à montrer la solidarité du grand public avec les réfugiés, et ce, dans un contexte marqué par une augmentation sans précédent du nombre de personnes en déplacement et par la montée de la xénophobie. La campagne s'est également poursuivie au moment où se développait, au sein de la communauté internationale, la conviction grandissante qu'il était nécessaire de modifier radicalement les réponses aux crises de réfugiés — autrement dit, qu'il était nécessaire de faire mieux, tant pour les réfugiés que pour les communautés les accueillant.

La campagne a continué à mobiliser la communauté de deux manières:

- Les individus soutenant la cause ont signé la pétition #Aveclesréfugiés.

- Les organisations ont montré leur appui en rejoignant la coalition #Aveclesréfugiés.

La campagne a également impliqué diverses communautés au moyen de la carte de solidarité #Avec les réfugiés. Cette carte interactive offre une représentation graphique de la solidarité qui unit les réfugiés et les communautés dans le monde entier.

Fin 2017, la campagne avait comptabilisé plus de 15 millions d'actions de solidarité. Ce chiffre comprenait 1,8 million de signatures sur la pétition de la campagne, qui demande aux chefs d'État de faire en sorte que chaque enfant réfugié soit scolarisé; que chaque famille réfugiée puisse vivre en lieu sûr; et que chaque réfugié puisse travailler ou acquérir de nouvelles compétences afin de subvenir aux besoins de sa famille. Parmi ces actions figuraient également les initiatives prises par des sympathisants pour partager des histoires positives de réfugiés et de communautés travaillant de manière solidaire.



Grâce à l'infatigable entrepreneur réfugié, les sushis sont désormais au menu à Kigali

Après avoir fui les violences, Gilbert a obtenu le droit de travailler, ce qui lui a permis de rouvrir une poissonnerie. Aujourd'hui, son entreprise est membre de la coalition #Aveclesréfugiés.

Dans les années 1990, Gilbert et sa famille ont fui les violences en République démocratique du Congo et ont cherché refuge au Rwanda. Ils ont tout laissé derrière eux, y compris leur poissonnerie. Heureusement, Gilbert a pu obtenir un permis de travail au Rwanda et, après avoir travaillé dur pendant deux ans, il a économisé assez d'argent pour ouvrir une nouvelle entreprise. Aujourd'hui, Gilbert est à la tête d'une florissante société d'importation de fruits de mer, qui emploie de nombreux Rwandais. Grâce à ses efforts, les sushis sont désormais au menu à Kigali.

La campagne #Avec les réfugiés rend hommage à son parcours dans cette vidéo.



Un réfugié rwandais a introduit les sushis au Rwanda.



La coalition #Aveclesréfugiés, à la fin de l'année 2017, comptait près de 300 membres, dont des associations sportives, des acteurs de développement et d'aide humanitaire, des établissements universitaires et des entreprises multinationales. La diversité de cette coalition a permis au HCR de mettre en valeur l'ingéniosité des acteurs non traditionnels qui soutiennent les réfugiés et

l'impact qu'ils produisent. Par exemple, cette vidéo présente des partenaires de la coalition en Europe qui se mobilisent pour employer et former des réfugiés. En 2017, les partenaires réunis au sein de la coalition de la campagne ont continué à jouer un rôle essentiel en faisant écho et en diffusant le message de solidarité avec les réfugiés auprès de nouveaux publics.

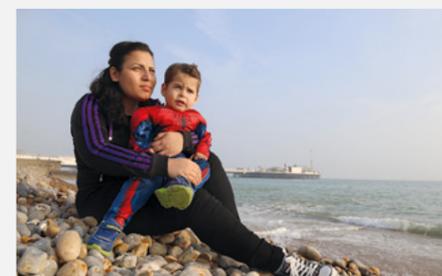
L'étape suivante: vers un pacte mondial sur les réfugiés

La Déclaration de New York, qui énonce un certain nombre d'engagements précis et synthétise les bonnes pratiques en matière d'action pour les réfugiés avec le CRRF, fixe également un processus en vue de l'élaboration d'un pacte mondial sur les réfugiés, destiné à consolider, à faire progresser et à ancrer une partie des tendances encourageantes exposées ci-dessus. En 2018, le Haut Commissaire soumettra le texte du pacte mondial sur les réfugiés à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Afin de proposer un pacte mondial qui représente les points de vue de la communauté internationale et puisse être adopté par consensus au sein de l'Assemblée générale, le HCR a entamé un vaste processus de consultation avec les États membres et d'autres parties prenantes intéressées. En 2017, cinq « discussions thématiques » ont été organisées dans ce cadre pour recueillir des propositions sur les mesures à inclure dans le pacte mondial, et le Dialogue annuel du Haut Commissaire sur les défis de protection, qui a eu lieu en décembre, a été mis à profit pour dresser un bilan. Fin 2017, le HCR préparait l'avant-projet du pacte global sur les réfugiés, à paraître en janvier 2018.



L'engagement citoyen pour contribuer à résoudre la crise des réfugiés



Merry Alaya et son fils Joud, réfugiés syriens originaires d'Alep, sont arrivés au Royaume-Uni en février 2017 dans le cadre du dispositif britannique de réinstallation des Syriens vulnérables.

Les discussions qui ont eu lieu à l'occasion d'une réunion de deux jours à Genève en novembre 2017 s'inscrivaient dans un ensemble de discussions thématiques organisées par le HCR, dans le cadre du processus d'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés pour faire face au nombre record de réfugiés dans le monde.

Pour donner suite au processus engagé l'an dernier avec l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, le HCR explore les moyens de partager plus équitablement la responsabilité à l'égard des réfugiés, notion qu'il souhaite inclure dans le programme d'action relevant du pacte.

L'une des questions importantes examinées lors de cette réunion de deux jours concernait les moyens de multiplier les solutions au sort des réfugiés, parmi lesquelles le rapatriement volontaire lorsque les conditions le permettent, les conditions d'autonomisation dans le pays d'asile ou l'élargissement des possibilités d'installation dans des pays tiers, que ce soit au titre des programmes traditionnels de réinstallation ou via diverses procédures complémentaires d'admission.

« Nous devons travailler avec les réfugiés en tant qu'investissement dans l'avenir de leur pays d'origine. Si nous faisons les choses correctement, quoi que nous fassions pour répondre à la crise des réfugiés sera un investissement majeur dans la construction de la paix », a déclaré Volker Türk, Haut Commissaire assistant en charge de la protection, ajoutant que la voix des réfugiés jouait un rôle déterminant dans ce processus.



Afin que le pacte global sur les réfugiés soit adopté et mis en œuvre avec succès, l'esprit de solidarité dont font preuve les gouvernements et les communautés qui accueillent les réfugiés à travers le monde doit être accompagné du soutien de la communauté internationale, accordé en temps voulu et de manière prévisible. Le pacte global sur les réfugiés offre une chance unique de consolider les progrès accomplis jusqu'à présent dans l'application

du CRRF, d'ancrer les bonnes pratiques observées, et de veiller à ce que la charge et la responsabilité de l'accueil d'un grand nombre de réfugiés soient partagées de façon plus équitable et plus prévisible. Le pacte global sur les réfugiés s'appuiera sur le régime juridique international existant pour les réfugiés, notamment sur la Convention de 1951 et le Protocole de 1967 sur les réfugiés, et concrétisera encore davantage la forte volonté politique exprimée dans la Déclaration de New York.